Politique d'Achats Responsables Repartim

VERSION 1.0 du 01/07/2023

Politique rédigée sous l'égide du comité décisionnel RSE de Repartim :

• Martial Heland : Président

• Le Comité de Direction Repartim

• Alex Pierson : Responsable RSE

Rédaction par :

• Le service RSE



Table des matières

Le périmètre lié aux achats responsables - Repartim			
1.	Ana	lyse de l'impact environnemental, éthique et social des achats	. 4
	1.1.	Identification des principaux produits et matériaux achetés par Repartim	. 4
	1.2.	Évaluation de l'impact environnemental de ces produits et matériaux	. 4
	1.3.	Analyse de l'impact social de la chaîne d'approvisionnement	. 4
2.	Nos	critères d'achats responsables	. 5
	2.1.	Sélectionner des fournisseurs durables et responsables	. 5
	2.1	A. Critères sociaux et environnementaux pour les fournisseurs	. 5
	2.1.	B. Évaluation des pratiques RSE des fournisseurs existants	. 5
	2.2.	Préférence pour les produits et matériaux durables et éco-responsables	. 6
	2.2.	A. Encourager l'utilisation de matériaux recyclés ou certifiés	. 6
1. 2. 3.	2.2.	B. Favoriser les produits avec une faible empreinte carbone	. 7
	2.3.	Promouvoir l'achat local et solidaire	. 7
2. L'é	2.3.	A. Soutien aux fournisseurs locaux pour réduire l'empreinte carbone	. 7
	2.3.	2.3.B Encourager les achats auprès d'entreprises à impact social positif	
3.	Inté	gration de la politique d'achats responsables	. 8
	3.1.	Formation et sensibilisation des équipes et des sous-traitants	. 9
	3.2.	Mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation des performances RSE des achats	. 9
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		ment de Repartim	. 9
	Un mo	nt du Président	9



Le périmètre lié aux achats responsables - Repartim

L'importance de la politique d'achats responsables au sein de Repartim est fondamentale, car elle définit les orientations et les actions concrètes que l'entreprise mettra en œuvre pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans son processus d'approvisionnement. Cette politique s'étend à l'ensemble du périmètre des achats de Repartim, englobant les matières premières, les produits, les matériaux, les services et les partenariats avec les fournisseurs.

Notre périmètre lié aux achats responsables vise à améliorer l'impact global de l'entreprise sur la société et l'environnement tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Cela signifie que nous considérons non seulement l'impact direct de nos propres activités, mais aussi l'empreinte écologique et sociale de nos fournisseurs et de nos sous-traitants. Ainsi, chaque décision d'achat est prise avec une approche réfléchie et responsable, en tenant compte des critères sociaux, environnementaux et éthiques.

Notre ambition : « Créer de la valeur sur le territoire et s'ancrer comme un indispensable du paysage local. »

Cette politique engage toutes les agences Repartim situées sur l'ensemble du territoire français, tous les collaborateurs qui œuvrent au quotidien mais aussi tous nos partenaires, fournisseurs et soustraitants avec lesquels nous souhaitons déployer une force commune dans la réduction de notre empreinte environnementale.

L'élaboration et la mise en œuvre de cette politique d'achats responsables au sein de notre entreprise démontrent une volonté affirmée de s'inscrire dans une démarche de progrès et d'innovation en matière de développement durable. Elle témoigne de notre engagement envers nos parties prenantes et de notre responsabilité en tant qu'acteur économique dans la construction d'un monde plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

Cette politique suit les grandes lignes des normes attendues en termes sociaux et environnementaux. Soucieuse de respecter les normes internationales du travail, l'entreprise intègre les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'Organisation internationale du travail, garantissant ainsi les droits humains fondamentaux et des conditions de travail équitables tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

Également dans un souci de préservation de l'environnement, Repartim souhaite se conformer aux normes ISO 14000 et met en œuvre des pratiques durables visant à réduire son impact écologique. La norme SA 8000 et l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies de notre maison mère démontrent notre engagement envers des pratiques sociales et environnementales responsables. En alignant nos actions sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, nous souhaitons contribuer activement à un avenir meilleur et plus durable pour la société tout en favorisant une économie plus équitable et respectueuse de l'environnement.



1. Analyse de l'impact environnemental, éthique et social des achats

1.1. Identification des principaux produits et matériaux achetés par Repartim

Dans le cadre de notre politique d'achats responsables, nous procédons à une analyse approfondie pour identifier les principaux produits et matériaux qui sont régulièrement achetés par Repartim selon chaque type de métiers. Cette étape nous permet de comprendre l'étendue de notre empreinte environnementale et sociale et d'identifier les domaines où nous pouvons apporter des améliorations significatives. Nous prenons en compte tous les éléments de notre chaîne d'approvisionnement, des matières premières utilisées dans nos opérations aux produits finis et aux services externalisés.

- ❖ Dans un premier temps, l'entreprise vise à identifier de manière exhaustive les principaux produits et matériaux achetés pour chaque type de métier d'ici la fin de l'année 2023. Cette démarche permettra d'avoir une vue d'ensemble des éléments clés de la chaîne d'approvisionnement de Repartim, afin de mieux cibler les actions futures.
 - Cf. Identification des principaux achats par type de métiers, Repartim
- En parallèle, Repartim s'engage à établir un dialogue avec les principaux fournisseurs de chaque produit ou matériau afin d'évaluer leurs pratiques en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Cette évaluation, prévue d'ici le deuxième trimestre de l'année 2024, offrira des opportunités de collaboration avec les fournisseurs désireux de progresser en matière de développement durable.

1.2. Évaluation de l'impact environnemental de ces produits et matériaux

Pour assurer une approche durable de nos achats, nous réaliserons une évaluation approfondie de l'impact environnemental de chacun des produits et matériaux que nous utilisons. Cette évaluation prendra en compte les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, l'utilisation de ressources naturelles, la gestion des déchets, et d'autres facteurs environnementaux. Nous comparerons les options disponibles sur le marché en termes de durabilité et d'efficacité environnementale, en veillant à privilégier les alternatives les plus respectueuses de l'environnement.

Cette étape consiste à réaliser une évaluation de l'impact environnemental de 100% des produits et matériaux identifiés dans l'étape 1 d'ici à 2025. Cela permettra de quantifier les émissions de gaz à effet de serre et d'autres indicateurs environnementaux liés à ces produits. Repartim vise également à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à l'achats de ces produits et matériaux de 15% d'ici la fin de l'année 2030. Cette mesure concrète vise à renforcer l'engagement de l'entreprise envers la lutte contre le changement climatique.

1.3. Analyse de l'impact social de la chaîne d'approvisionnement

Outre l'impact environnemental, nous accordons une importance primordiale à l'analyse de l'impact social de notre chaîne d'approvisionnement. Cela comprend l'évaluation des conditions de travail chez nos fournisseurs, la promotion du respect des droits de l'homme, la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé, et la garantie du respect des normes du travail définies par l'Organisation internationale du travail (OIT). Nous nous efforçons de créer des partenariats avec des fournisseurs partageant nos valeurs éthiques et socialement responsables, et encourageons l'adoption de pratiques durables dans toute la chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'impact social, Repartim a prévu d'engager un discours auprès de nos principaux fournisseurs pour connaître leur dynamique sociale et leurs conditions de travail d'ici le premier semestre 2024. Une analyse approfondie des conditions de travail chez les fournisseurs via des audits permettra de détecter les éventuelles lacunes et de mettre en



place des plans d'action pour améliorer les conditions de travail. Nous prévoyons cette étape d'ici la fin d'année 2030. L'objectif est d'apporter des améliorations concrètes et significatives pour les travailleurs tout en renforçant la responsabilité sociale de Repartim envers ses parties prenantes.

2. Nos critères d'achats responsables

2.1. Sélectionner des fournisseurs durables et responsables

2.1.A. Critères sociaux et environnementaux pour les fournisseurs

Notre stratégie d'achats s'appuie sur les principes fondamentaux suivants :

- Respecter les contraintes légales
- Positionner le client interne et ses besoins au centre de notre préoccupation
- Maîtriser le risque juridique, financier, stratégique et opérationnel
- Donner une dimension stratégique à la sélection de nos fournisseurs, en intégrant les dimensions éthiques, sociales, environnementales, juridiques, économiques et concurrentielles
- Développer des relations commerciales durables avec nos fournisseurs
- S'associer les compétences des meilleurs fournisseurs
- Intégrer la dimension administrative et comptable
- Valoriser les critères de Responsabilité sociale et environnementale

Pour garantir une approche responsable tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, nous établissons des critères stricts d'évaluation pour les fournisseurs potentiels. Sur le plan environnemental, les fournisseurs doivent démontrer leur engagement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la gestion responsable des ressources naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réduction de leur impact sur l'écosystème. La sélection rigoureuse de fournisseurs répondant à ces critères sociaux et environnementaux permet à Repartim de s'associer à des partenaires durables, renforçant ainsi son engagement envers la RSE.

Nous souhaitons augmenter la part de fournisseurs répondant aux critères sociaux et environnementaux de Repartim (dit fournisseurs responsables) à 80% d'ici l'année 2028.

❖ Pour mieux structurer notre approche, nous allons créer une grille d'évaluation de la démarche RSE de nos fournisseurs, notamment sur les sujet sociaux, environnementaux et éthiques. Cette grille viendra ensuite nous donner une notation par fournisseur et donc une liste exhaustive de nos fournisseurs responsables et des changements à initier dans notre chaîne d'approvisionnement.

2.1.B. Évaluation des pratiques RSE des fournisseurs existants

Outre la sélection initiale, nous nous engageons également à évaluer régulièrement les pratiques RSE de nos fournisseurs existants. Cette évaluation vise à s'assurer que les fournisseurs continuent de respecter les normes établies par l'entreprise en matière de durabilité et de responsabilité sociale.

Des indicateurs clés de performance sont utilisés pour évaluer les fournisseurs sur des aspects tels que la conformité aux réglementations environnementales et sociales, les progrès réalisés dans la réduction de leur impact environnemental et l'amélioration de leurs pratiques en matière de droits des travailleurs. Les fournisseurs ayant des performances RSE satisfaisantes sont encouragés et soutenus, tandis que des plans d'amélioration sont initier en collaboration avec ceux qui ont besoin de renforcer leurs pratiques responsables, mais surtout, ceux qui souhaite engager cette démarche.

Cette évaluation continue des fournisseurs existants démontre notre engagement envers une chaîne d'approvisionnement durable et éthique.



Nous réaliserons donc chaque année avec l'aide de nos fournisseurs existants, une évaluation approfondie de leurs pratiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette approche collaborative permet de renforcer l'engagement envers la RSE et de soutenir la transition vers des pratiques plus durables et responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Repartim. Ceci vient agrémenter leur notation dans la liste des fournisseurs responsables.

2.2. Préférence pour les produits et matériaux durables et éco-responsables 2.2.A. Encourager l'utilisation de matériaux recyclés ou certifiés

Pour favoriser une économie circulaire et contribuer à la réduction des déchets, nous encourageons activement l'utilisation de matériaux recyclés ou certifiés dans nos achats. En privilégiant les matériaux recyclés, l'entreprise contribue à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de la consommation de matières premières vierges. De même, l'utilisation de matériaux certifiés garantit la provenance durable de ces matériaux, respectant ainsi les normes de durabilité et de responsabilité sociale. Repartim collabore avec des fournisseurs proposant des matériaux recyclés de qualité et cherche à promouvoir l'utilisation de ces matériaux dans ses projets de construction.

- Nous nous engageons à augmenter la part des matériaux recyclés ou certifiés utilisés dans nos prestations de service à 70% d'ici l'année 2028. Pour atteindre cet objectif, nous évaluerons notre chaîne d'approvisionnement actuelle, collaborerons étroitement avec nos fournisseurs existants pour les encourager à adopter des pratiques durables, et chercherons de nouvelles sources d'approvisionnement en matériaux recyclés ou certifiés. De plus, nous communiquerons de manière transparente sur nos progrès et inciterons à la sensibilisation aux enjeux de durabilité dans le secteur du bâtiment.
- Nous avons également fixé l'objectif d'identifier et de conclure des partenariats avec 5 nouveaux fournisseurs proposant des matériaux recyclés ou certifiés d'ici l'année 2028. Pour réaliser cela, nous mettrons en place une équipe dédiée à la recherche de fournisseurs répondant à nos critères de durabilité. En collaborant avec ces nouveaux partenaires, nous renforcerons notre chaîne d'approvisionnement responsable et continuerons de promouvoir des pratiques éthiques et respectueuses de l'environnement.
- Nous travaillons aujourd'hui avec des fournisseurs d'ores et déjà engagés dans ce domaine. Nous avons notamment des partenariats en cours avec des entreprises comme :
 - PPG Seigneurie Gauthier, qui propose des peintures certifiées et Eco labélisées
 - Dispano France, par Saint-Gobain distribution, qui s'engage à ne produire que du bois certifié :
 - FSC® (Forest Stewardship Council)
 - PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification).
 - CBT (Contrôle Bois Terrasse)
 - Saint Gobain Glass Solution, certifié ISO 14001
- Nous valorisons le «Made in France» en travaillant avec des fournisseurs qui ont obtenu le label «Origine France Garantie» et tous nos matériaux employés sont de première qualité et en majorité classés A+, NF environnement ou EU Ecolabel.





















2.2.B. Favoriser les produits avec une faible empreinte carbone

Repartim s'engage à réduire son impact sur le climat en privilégiant les produits et matériaux avec une faible empreinte carbone. Cela inclut l'utilisation de produits fabriqués localement pour réduire les émissions liées au transport, ainsi que le choix de matériaux à haute efficacité énergétique. L'entreprise favorise également les technologies innovantes qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie des produits. En favorisant les produits avec une faible empreinte carbone, Repartim témoigne de son engagement envers la lutte contre le changement climatique et la promotion d'une construction durable et respectueuse de l'environnement.

Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone moyenne des produits achetés par Repartim de 15% d'ici l'année 2030 par rapport à la ligne de base établie. Pour atteindre cet objectif, nous mettrons en œuvre des stratégies ciblées pour évaluer et sélectionner des produits à faible empreinte carbone dans nos achats. Nous collaborerons étroitement avec nos fournisseurs pour identifier des alternatives plus écologiques, encourager l'utilisation de technologies à faible émission de carbone et promouvoir l'adoption de pratiques de fabrication respectueuses de l'environnement.

2.3. Promouvoir l'achat local et solidaire

2.3.A. Soutien aux fournisseurs locaux pour réduire l'empreinte carbone

Repartim étant une entreprise à échelle nationale, les contrats avec nos fournisseurs doivent automatiquement se faire à cette échelle, ce qui rend l'aspect local plus diffus. C'est pour cette raison que nous devons parfois valoriser un périmètre local à l'échelle d'une ville, d'un département, d'une région et parfois même du pays.

Nous avons entrepris de créer une nouvelle image de marque qui véhicule nos valeurs locales et notre engagement envers le développement durable. Cette image de marque met en avant nos fournisseurs locaux et notre volonté de soutenir l'économie locale. En mettant en avant les produits et services de nos partenaires locaux, nous renforçons notre engagement envers notre communauté et réduisons les distances parcourues pour nos approvisionnements, contribuant ainsi à une réduction significative de notre empreinte carbone.

De plus, nous valorisons notre parcours logistique en mettant en évidence notre collaboration avec des fournisseurs de proximité.

- ❖ Par exemple, nous avons fait le choix de travailler avec un imprimeur basé en périphérie de Tours (à quelques km de notre siège social) pour tous nos supports de communication papier, nos visuels pour les stands et nos documents administratifs. Cette décision non seulement soutient l'économie locale, mais réduit également les distances de transport et les émissions de carbone associées.
- Nous poursuivons cette approche en centralisant l'ensemble du stockage de nos documents imprimés dans une plateforme située à Angers, limitant ainsi les déplacements inutiles et optimisant la gestion de nos ressources.
- Nos efforts s'étendent également à la conception et à la personnalisation de nos véhicules, qui sont floqués et aménagés chez des partenaires à Nantes, réduisant ainsi les kilomètres parcourus pour l'équipement de nos véhicules.
- Nos enseignes, éléments essentiels de notre image de marque, sont fabriquées par une entreprise Bordelaise, qui assure également leur installation dans nos points de vente. Cette collaboration favorise la réduction des déplacements et des transports sur de longues distances.



Enfin, nos vêtements de travail, sont fabriqués en France par Lafont, une entreprise historique spécialisée dans ce domaine depuis 1844. Cette décision contribue à soutenir l'industrie textile locale tout en garantissant des normes élevées en matière de durabilité et de qualité.

2.3.B Encourager les achats auprès d'entreprises à impact social positif

Chez Repartim, notre engagement en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap constitue l'une de nos valeurs fondamentales. Nous sommes fiers de compter dans nos équipes plus d'une dizaine de collaborateurs reconnus travailleurs handicapés, reflétant notre engagement envers la diversité et l'inclusion au sein de notre entreprise.

Dans notre démarche d'intégration, nous privilégions autant que possible les ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), qui jouent un rôle crucial dans notre ambition d'inclusion. En collaborant avec ces structures, nous contribuons à la création d'opportunités professionnelles pour les personnes en situation de handicap et nous renforçons notre engagement social et solidaire.

- ❖ Depuis 2020, nous avons établi un partenariat significatif avec VIPP & Philippe, une entreprise qui occupe une place centrale dans l'écosystème de l'association Action Philippe Streit. Nous avons confié à VIPP & Philippe une partie de l'activité de notre centre de contact. Cette entreprise adaptée se distingue par son effectif, où plus de 75% des salariés disposent de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ce partenariat permet non seulement d'externaliser une partie de nos activités tout en contribuant à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ❖ En 2022, notre engagement envers l'intégration et la solidarité s'est également reflété dans notre choix de prestataire pour la gestion et le tri des déchets à Strasbourg. Nous avons fait le choix de collaborer avec le Réseau Origami, une initiative qui s'engage pour une protection environnementale accrue et la création d'emplois solidaires. Bénéficiant de l'agrément Entreprise Adaptée, le Réseau Origami offre des opportunités d'emploi spécifiquement adaptées aux personnes en situation de handicap, avec une attention particulière portée à l'adaptation des postes de travail. Cette initiative tend à se développer sur l'ensemble du réseau d'agence Repartim pour la gestion de nos déchets.
- ❖ Cette année, en 2023, nous avons franchi une nouvelle étape en engageant un contrat d'entretien des espaces verts avec ANRH Paysage. L'association ANRH se démarque par son engagement sans faille en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Leur approche va au-delà de la simple création d'emplois, en s'attachant à maintenir et développer les compétences de leurs employés grâce à la formation. Cette démarche illustre notre engagement continu à soutenir des initiatives qui contribuent à l'inclusion et à l'emploi des personnes en situation de handicap.

En intégrant activement les personnes en situation de handicap dans notre entreprise et en privilégiant des partenariats avec des entreprises adaptées, nous incarnons nos valeurs de solidarité, d'inclusion et de responsabilité sociale. Ces partenariats stratégiques renforcent notre engagement à créer un impact positif tant sur le plan social qu'environnemental, et reflètent notre volonté de construire un avenir plus juste et durable pour tous.

3. Intégration de la politique d'achats responsables

Nous considérons l'intégration de notre politique d'achats responsables comme un pilier essentiel de notre engagement envers la durabilité et la responsabilité sociale. Cette phase de mise en œuvre vise à garantir que nos principes de RSE sont effectivement adoptés dans tous les aspects de notre chaîne d'approvisionnement et à assurer une trajectoire constante vers des pratiques commerciales plus responsables.



3.1. Formation et sensibilisation des équipes et des sous-traitants

La sensibilisation et la formation de nos équipes internes et de nos sous-traitants jouent un rôle crucial dans la réussite de notre politique d'achats responsables. Nous mettrons en place des programmes de formation approfondis visant à informer nos collaborateurs sur les enjeux de durabilité, les critères d'achat responsable et les avantages inhérents à de telles pratiques. Nos équipes seront encouragées à intégrer ces valeurs dans leurs prises de décision quotidiennes, contribuant ainsi à une culture d'entreprise durable et responsable.

En ce qui concerne nos sous-traitants, nous veillerons à ce qu'ils comprennent nos attentes en matière de RSE et les intègrent dans leurs propres pratiques. Des sessions de formation spécifiques seront organisées pour les informer sur les normes et les critères que nous attendons d'eux. En encourageant nos sous-traitants à adopter des pratiques responsables, nous œuvrons ensemble pour la création d'une chaîne d'approvisionnement plus éthique et durable.

❖ Pour cela, nous diffusons des communications diverses ainsi que nos politiques, procédures et reportings sur notre extranet sous-traitant dans la partie RSE prévue à cet effet. Nous souhaitons par ce biais les inciter à engager eux-mêmes une démarche RSE plus responsable.

3.2. Mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation des performances RSE des achats

Afin d'assurer la mesure et la gestion constantes de nos performances en matière de RSE dans nos achats, nous mettrons en place un système de suivi et d'évaluation dédié. Ce système nous permettra de surveiller notre progression par rapport aux objectifs fixés dans notre politique d'achats responsables et de prendre des mesures correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous mettrons en place des indicateurs clés de performance (KPI) pertinents pour mesurer l'impact de nos actions. Ces indicateurs incluront des mesures telles que la réduction de l'empreinte carbone, l'augmentation de l'utilisation de matériaux recyclés, la part des produits à faible empreinte carbone dans nos achats, et bien d'autres. Ce suivi régulier nous permettra de maintenir la transparence quant à nos progrès et de prendre des décisions éclairées pour continuer à améliorer nos performances RSE.

Nous visons de finaliser et de publier ce reporting pour l'année 2028.

En intégrant pleinement notre politique d'achats responsables dans nos équipes internes et chez nos sous-traitants, et en mettant en place un système de suivi robuste, nous nous engageons à réaliser une transformation significative vers des pratiques commerciales plus durables et éthiques. Cette intégration renforce notre détermination à créer un impact positif sur l'environnement, la société et l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

L'engagement de Repartim

Un mot du Président



Je suis extrêmement fier et enthousiaste de vous présenter notre toute nouvelle politique d'achats responsables chez Repartim. Cette initiative reflète notre engagement envers la durabilité, la responsabilité sociale et notre contribution à la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Au cœur de cette politique réside la reconnaissance de notre impact sur l'environnement, la société et notre communauté. Nous avons la responsabilité, en tant qu'entreprise engagée, de prendre des mesures concrètes pour réduire notre empreinte écologique, soutenir nos partenaires locaux, et encourager des pratiques éthiques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

C'est avec un grand enthousiasme que je m'engage personnellement à diriger cette démarche. Mais pour réussir, nous avons besoin de l'engagement de chacun d'entre vous. Notre succès dépendra de la manière dont nous intégrerons ces principes dans nos décisions quotidiennes, dans nos interactions avec nos fournisseurs, et dans notre façon de faire des affaires.

Je vous encourage tous à vous approprier cette politique d'achats responsables, à la vivre au quotidien, et à la faire rayonner au sein de notre entreprise.

Je vous invite à vous joindre à moi dans cet engagement et à travailler ensemble pour atteindre nos objectifs ambitieux. Ensemble, nous pouvons être une source d'inspiration pour notre industrie et pour d'autres entreprises qui partagent nos valeurs.

Merci pour votre engagement et pour votre détermination à faire de Repartim un acteur responsable et respectueux de l'environnement.

Avec gratitude,

Martial HELAND Président de Repartim

